Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	27-4968-7	**Numéro de version:**	4.02
Date de révision:	11/12/2018	**Annule et remplace la version du :**	08/02/2018

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Super 77 en aérosol

Numéros d'identification de produit
UU-0067-9112-1 YP-2080-6120-7

7000116782 7100098154

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif - aérosol

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles::
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		927-510-4	5 - 15
Cyclohexane	110-82-7	203-806-2	7 - 13

MENTIONS DE DANGER:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE
Générale:

P102	Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage:

P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122F.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Contient 18% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage
H304 n'est pas requis à l'étiquette parce que le produit est un aérosol.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		927-510-4	01-2119475515-33	5 - 15	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336
Copolymère butadiène	Confidentiel			7 - 13	Substance non classée comme dangereuse
Oxyde de diméthyle	115-10-6	204-065-8		7 - 13	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U
Propane	74-98-6	200-827-9	01-2119486944-21	7 - 13	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U
Cyclohexane	110-82-7	203-806-2	01-2119463273-41	7 - 13	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336; Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Composé non-volatile	Confidentiel			5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane		931-254-9	01-2119484651-34	5 - 10	Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336
Pentane	109-66-0	203-692-4		5 - 10	Liq. inflam. 2, H225; Tox.aspiration 1, H304; STOT SE 3, H336; EUH066; Tox. aquatique chronique 2, H411 - Nota C
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	266-042-9	01-2119487112-43	3 - 7	Substance non classée comme dangereuse
Butane	106-97-8	203-448-7	01-2119474691-32	3 - 7	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota C,U
Isobutane	75-28-5	200-857-2	01-2119485395-27	1 - 5	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota C,U
Calcaire	1317-65-3	215-279-6		< 3	Substance avec une limite d'exposition

2-Methylbutane	78-78-4	201-142-8		< 3	Liq. inflamable 1, H224; Tox.aspiration 1, H304; STOT SE 3, H336; EUH066; Tox. aquatique chronique 2, H411

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.
Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Aldéhydes	Pendant la combustion.
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Cétones.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé pour empêcher la perte de produits stabilisants. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Butane	106-97-8	VLEPs France	VLEP (8 heures): 1900 mg/m3 (800 ppm)	
Pentane	109-66-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 3000 mg/m3 (1000 ppm)	
Cyclohexane	110-82-7	VLEPs France	VLEP (8 heures) contraignante: 700 mg/m3 (200 ppm); VLCT (15 minutes): 1300 mg/m3 (375 ppm).	
Oxyde de diméthyle	115-10-6	VLEPs France	VLEP (8 heures): 1920 mg/m3 (1000 ppm)	
Calcaire	1317-65-3	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m3	
2-Methylbutane	78-78-4	VLEPs France	VLEP (8 heures): 3000 mg/m3 (1000 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	13 964 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	5 306 mg/m3
Cyclohexane		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	2 016 mg/kg bw/d
Cyclohexane		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	700 mg/m3
Cyclohexane		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	700 mg/m3
Cyclohexane		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	700 mg/m3
Cyclohexane		Employé	Inhalation, exposition court terme, effets systémiques	700 mg/m3
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets sytémiques	300 mg/kg bw/d
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	2 085 mg/m3

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC

Cyclohexane		Eau	0,207 mg/l
Cyclohexane		Sédiments de l'eau	3,627 mg/kg d.w.
Cyclohexane		Rejets intermittants dans l'eau	0,207 mg/l
Cyclohexane		Eau de mer	0,207 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sol agricole	0,53 mg/kg d.w.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Eau	0,096 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sédiments de l'eau	2,5 mg/kg d.w.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Eau de mer	0,096 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques		Sédiments de l'eau de mer	2,5 mg/kg d.w.

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Ne pas rester dans la zône si la quantité d'oxygène disponible peut être réduite. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136
Utiliser un appareil respiratoire confome à la nome EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Gaz
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Apparence/odeur:	Transparent, odeur douce
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Non applicable.*
Point de fusion:	*Non applicable.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Aérosol inflammable : Catégorie 1
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	-42 °C [*Conditions:*CONDITIONS: PROPULSEUR]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Non applicable.*
Densité relative	Environ 0,7 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Hydrosolubilité	*Pas de données de tests disponibles.*
Solubilité (non-eau)	*Non applicable.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Non applicable.*
Viscosité	*Non applicable.*
Densité	<=0,7 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	Environ 75 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Asphyxie (simple): les symptômes peuvent inclure une sensation de tête vide, une sensation de suffocation, évanouissement et décès. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer :

La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organisms	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Propane	Inhalation- Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Pentane	Dermale	Lapin	LD50 3 000 mg/kg
Pentane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 18 mg/l
Pentane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Dermale	Lapin	LD50 > 2 920 mg/kg
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 23,3 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 840 mg/kg
Cyclohexane	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cyclohexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 32,9 mg/l
Cyclohexane	Ingestion	Rat	LD50 6 200 mg/kg
Oxyde de diméthyle	Inhalation- Gaz (4 heures)	Rat	LC50 164 000 ppm
Copolymère butadiène	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Copolymère butadiène	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Dermale	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 14,7 mg/l
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Composé non-volatile	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Composé non-volatile	Ingestion	Rat	LD50 > 34 000 mg/kg
Butane	Inhalation- Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Isobutane	Inhalation- Gaz (4 heures)	Rat	LC50 276 000 ppm
2-Methylbutane	Dermale	Lapin	LD50 3 000 mg/kg
2-Methylbutane	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 18 mg/l
2-Methylbutane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 3 mg/l
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organisms	Valeur
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Pentane	Lapin	Irritation minimale.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Irritant
Cyclohexane	Lapin	Moyennement irritant
Copolymère butadiène	Jugement professionnel	Irritation minimale.
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Lapin	Irritant
Butane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Lapin	Aucune irritation significative
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Methylbutane	Lapin	Irritation minimale.
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organisms	Valeur
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Pentane	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Lapin	Moyennement irritant
Cyclohexane	Lapin	Moyennement irritant
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Lapin	Moyennement irritant
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Lapin	Moyennement irritant
Isobutane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
2-Methylbutane	Lapin	Moyennement irritant
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organisms	Valeur
Pentane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Ester glycérique de colophane hydrogénée	Hommet et animal	Non-classifié
2-Methylbutane	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Propane	In vitro	Non mutagène
Pentane	In vivo	Non mutagène
Pentane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces

		données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	In vitro	Non mutagène
Cyclohexane	In vitro	Non mutagène
Cyclohexane	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de diméthyle	In vitro	Non mutagène
Oxyde de diméthyle	In vivo	Non mutagène
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	In vitro	Non mutagène
Butane	In vitro	Non mutagène
Isobutane	In vitro	Non mutagène
2-Methylbutane	In vivo	Non mutagène
2-Methylbutane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organisms	Valeur
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Pentane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
Pentane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 30 mg/l	pendant l'organogenèse
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 24 mg/l	2 génération
Cyclohexane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 6,9 mg/l	2 génération
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 40 000 ppm	pendant l'organogenèse
2-Methylbutane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
2-Methylbutane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 30 mg/l	pendant l'organogenèse
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

3M™ Super 77 en aérosol

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Pentane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Non-classifié	Chien	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Pentane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Cyclohexane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Oxyde de diméthyle	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	LOAEL 10 000 ppm	30 minutes
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 100 000 ppm	5 minutes
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Isobutane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	
2-Methylbutane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible

2-Methylbutane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Pas disponible
2-Methylbutane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Non-classifié	Chien	NOAEL Non disponible	Pas disponible
2-Methylbutane	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,812 mg/l	90 minutes

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Pentane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Pentane	Inhalation	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 mg/l	13 semaines
Pentane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours
Cyclohexane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 24 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,7 mg/l	90 jours
Cyclohexane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Lapin	NOAEL 2,7 mg/l	10 semaines
Cyclohexane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 24 mg/l	14 semaines
Cyclohexane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,6 mg/l	30 semaines
Oxyde de diméthyle	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 25 000 ppm	2 années
Oxyde de diméthyle	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 000 ppm	30 semaines
Butane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie | sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 489 ppm	90 jours
Isobutane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 500 ppm	13 semaines
2-Methylbutane	Inhalation	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
2-Methylbutane	Inhalation	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | rénale et / ou de la	Non-classifié	Rat	NOAEL 20 mg/l	13 semaines

		vessie | système respiratoire				
2-Methylbutane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Pentane	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	Risque d'aspiration
Cyclohexane	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane	Risque d'aspiration
2-Methylbutane	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	CAS #	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Copolymère butadiène	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Cyclohexane	110-82-7	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	4,53 mg/l
Cyclohexane	110-82-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,9 mg/l
Oxyde de diméthyle	115-10-6	guppy	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>4 100 mg/l
Oxyde de diméthyle	115-10-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>4 400 mg/l
Propane	74-98-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Composé non-volatile	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Pentane	109-66-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	10,7 mg/l

Pentane	109-66-0	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	4,26 mg/l
Pentane	109-66-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	2,7 mg/l
Pentane	109-66-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	2,04 mg/l
Butane	106-97-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Vairon de Fathead	Estimé		Concentration létale 50%	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Algues vertes	Estimé		Niveau d'effet 50%	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	puce d'eau	Estimé		Niveau d'effet 50%	>100 mg/l
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Algues vertes	Estimé		NOEL	>100 mg/l
Isobutane	75-28-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2-Methylbutane	78-78-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Calcaire	1317-65-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Calcaire	1317-65-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	>100 mg/l
Calcaire	1317-65-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Calcaire	1317-65-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 10%	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Copolymère butadiène	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Cyclohexane	110-82-7	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.14 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Cyclohexane	110-82-7	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	77 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Oxyde de diméthyle	115-10-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Oxyde de diméthyle	115-10-6	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en	5 % en poids	OCDE 301D

				oxygène		
Propane	74-98-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	27.5 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n-Hexane	931-254-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Composé non-volatile	Confidentiel	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 % en poids	OCDE 301C
Pentane	109-66-0	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	8.07 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Pentane	109-66-0	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Butane	106-97-8	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	47.3 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Isobutane	75-28-5	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	13.4 jours (t 1/2)	Autres méthodes
2-Methylbutane	78-78-4	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	8.11 jours (t 1/2)	Autres méthodes
2-Methylbutane	78-78-4	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	71.43 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	Autres méthodes
Calcaire	1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Cas No.	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques	927-510-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Copolymère butadiène	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cyclohexane	110-82-7	expérimental BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	129	OCDE 305E
Oxyde de diméthyle	115-10-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Propane	74-98-6	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	Autres méthodes
Hydrocarbures, C6,	931-254-9	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

isoalcanes, < 5% de n-Hexane		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Composé non-volatile	Confidentiel	Estimé BCF-Carp	70 jours	Facteur de bioaccumulation	11100	Autres méthodes
Pentane	109-66-0	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	26	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Butane	106-97-8	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.89	Autres méthodes
Ester glycérique de colophane hydrogénée	65997-13-9	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.4	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Isobutane	75-28-5	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.76	Autres méthodes
2-Methylbutane	78-78-4	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.3	Autres méthodes
Calcaire	1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Incinérer dans une installation équipée pour le traitement des déchets gazeux. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'étre en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)
15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

UU-0067-9112-1

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.1, (E), Classification code ADR : 5F.
CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.
ICAO/IATA: FORBIDDEN: NOT ALLOWED FOR AIR FREIGHT

YP-2080-6120-7

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.1, (E), Classification code ADR : 5F.
CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.
ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

Tableau des maladies professionnelles

84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression peut exploser si chauffé.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
16 : Annexe : Application industrielle des revêtements - L'information a été supprimée.
Utilisation industrielle d'adhésifs et de mastics: Section 16: Annexe - L'information a été ajoutée.

Utilisation industrielle des revêtements: Section 16: Annexe - L'information a été ajoutée.
Utilisation professionnelle d'adhésifs : Section 16: Annexe - L'information a été ajoutée.
Utilisation professionnelle des revêtements: Section 16: Annexe - L'information a été ajoutée.
Numéros d'identification - L'information a été modifiée.
Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été modifiée.
Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information displonibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Cyclohexane; EC No. 203-806-2; Numéro CAS 110-82-7;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs et de mastics
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 100 jours par an; Utilisation en intérieur; Utilisation en extérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Fournir un bon niveau de ventilation générale (changements d'air pas moins de 3 à 5 par heure); Mettre en place une ventilation extractive aux endroits ou il y a des émissions; **Environnemental** Non nécessaire;

Mesures de gestion des déchets	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.; Ne pas déverser les boues industrielles sur les sols naturels; Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles; Prévenir les rejets de substances non dissoutes ou récupération des eaux usées;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane; EC No. 931-254-9; Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques; EC No. 927-510-4;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle des revêtements
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels
activités participatives	PROC 07 -Pulvérisation dans des installations industrielles ERC 04 -Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: <= 20 jours par an; Utilisation en intérieur; Utilisation en extérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Cyclohexane; EC No. 203-806-2; Numéro CAS 110-82-7;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle d'adhésifs
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune

	inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC 08d -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 365 jours par an; Utilisation en intérieur; Utilisation en extérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Processus boîtiers ventilés; **Environnemental** Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Titre	
Identification de la substance	Hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5% de n- Hexane; EC No. 931-254-9; Hydrocarbures, C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques; EC No. 927-510-4;
Nom du scénario d'exposition	Utilisation professionnelle des revêtements
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 11 -Pulvérisation en dehors d'installations industrielles ERC 08a -Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application du produit Pulvérisation de substances/mélanges.
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	**État physique:**Liquide **Conditions générales d'exploitation** Présume l'utilisation a plus de 20°C au-dessus de la température ambiante; Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour; Jours d'émission par an: 365 jours/année; Utilisation en intérieur; Utilisation en extérieur;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : **Mesures de la gestion du risque** **Santé humaine** Non nécessaire; **Environnemental** Non nécessaire;

Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr